



**PRÉFECTURE  
DE SAINT-BARTHÉLEMY  
ET SAINT-MARTIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT SAINT-MARTIN

# 2022





# Sommaire

## **P.08**

I - Emploi et économie : une reprise d'activité à pérenniser

## **P.12**

II - La sécurité : une priorité de chaque instant

## **P.16**

III- La cohésion sociale : un enjeu primordial  
au développement du territoire

## **P.20**

IV- L'aménagement du territoire :  
à la recherche constante de sa durabilité



# SERVICES DE L'ÉTAT

## Organisation

### EQUIPE PRÉFECTORALE :

- **Préfet :**  
Vincent BERTON
- **Secrétaire Général :**  
Fabien SÉSÉ
- **Directeur des Services du Cabinet:**  
Julien MARIE
- **Directrice de projet de l'aménagement durable et résilient:**  
Émilie NAHON
- **Directeur de la reconstruction du système éducatif:**  
Christian CLIMENT\_PONS
- **Délégué du préfet à Saint-Barthélemy:**  
Aliénor BARBE-GUILLAUME

### SECRETARIAT GÉNÉRAL :

- **Service Citoyenneté Immigration :**  
Cheffe de service : Catherine CHOISI
- **Service Légalité et Règlementation :**  
Cheffe de service : Hélène DEBRUGE
- **Service des fonds européens, des politiques contractuelles et de la coopération régionale**

### SERVICE DU CABINET :

- **Service des sécurités :**  
Cheffe de service / DSC Adjointe : Fabienne MONMARSON
- **Service interministériel de défense et de protection civiles (SIDPC) :**  
Chef de service : Boris GLINKOWSKI

### SERVICE DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT :

- **Direction de l'Économie de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS):**  
Chef de service : David TOUZEL
- **Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) :**  
Chef de service : Karim MIKSA
- **Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt :**  
Cheffe de service : Nicole HUM
- **Direction de la Mer :**  
Chef de service : Michaël WERY

## Éditorial



Le rapport d'activité 2022 permet de dresser un panorama synthétique de l'ensemble de l'action des services de l'État à Saint-Martin et illustre l'engagement au quotidien des services de l'État pour Saint-Martin. Il doit également être l'occasion de tirer les enseignements de l'année écoulée notamment afin d'améliorer et de moderniser notre fonctionnement, au service des saint-martinois.

L'année 2022 a été marquée par de nombreux événements : la fin de la crise sanitaire, l'élection de nouveaux exécutifs tant nationaux que locaux, la reprise de l'activité touristique, la visite ministérielle de Monsieur Jean-François CARENCO... L'État, s'est engagé tout au long de l'année pour accompagner et conseiller les différents acteurs qu'ils soient institutionnels, économiques, culturels, associatifs afin d'améliorer le cadre et les conditions de vie des saint-martinois. Pour ce faire, de nombreux projets ont pu voir le jour (mission locale, réouverture de l'abattoir, démarrage des travaux de la médiathèque

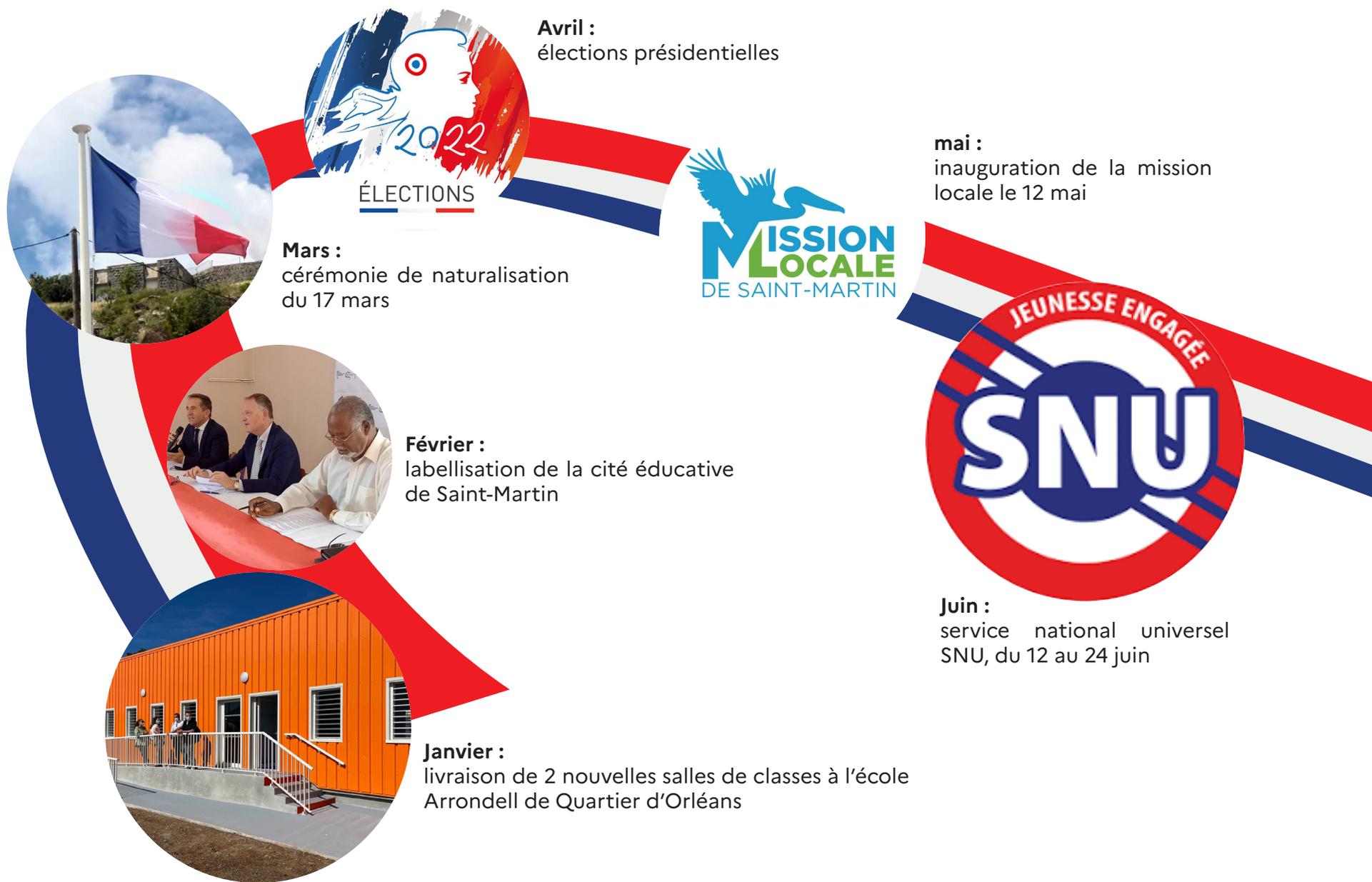
et des collèges), la lutte contre la vie chère s'est concrétisée par la signature avec les enseignes commerciales des boucliers qualité prix. Pour autant, de multiples chantiers restent ouverts à ce jour et des défis nous attendent dès à présent. Je pense notamment à la lutte contre la délinquance et en particulier celle routière, au développement économique de l'île qui doit se concilier avec la protection de son patrimoine naturel, à la jeunesse à travers l'éducation, la formation professionnelle ou encore l'accès à la culture.

En effet, l'action de l'État nécessite d'être toujours plus expliquée pour être mieux comprise. Dans cette volonté, l'activité de l'État est relayée sur le site internet de la préfecture et sur les différents réseaux sociaux.

Je remercie l'ensemble des agents des services de l'État de leur mobilisation au quotidien.

**Vincent BERTON**

Préfet délégué au représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Bartélémy et de Saint-Martin



**Juillet :**  
signature BQP  
(bouclier qualité prix)



**Août :**  
ramassage des sargasses



**Septembre :**  
COD - Fiona



**Octobre:**  
visite officielle du ministre Jean François Carencó



**décembre :**  
assises de la sécurité routière



**Novembre :**  
Réunion sur l'implantation et le  
renforcement des services publics  
à Quartier d'Orléans



## EMPLOI ET ÉCONOMIE

# Une reprise à pérenniser

## EMPLOI

**Des chiffres 2022 encourageants :**

**La demande d'emploi de catégorie A en 2022 a diminué de 4,7 % par rapport à 2021**

**L'État est pleinement engagé avec ses partenaires :**

- 9 Jobs dating organisés à Quartier d'Orléans, Sandy Ground et Marigot en 2022 sur les thématiques du tourisme, du BTP, et du commerce/santé;
- 3 forums de la formation organisés respectivement à Quartier d'Orléans, Sandy-Ground et Marigot;
- Inauguration de la mission locale le 12 mai 2022 : Évènement rare, il s'agit d'une réelle opportunité pour Saint-Martin. l'objectifs est de trouver une solution pour chaque jeune (entre 16 et 25 ans) en fonction de ses talents et répondant au besoin du tissus économique;
- Dispositif de l'insertion par l'activité économique - accompagnement par le biais de contrats de travail spécifiques à l'insertion sociale et professionnelle : 1 er concours de l'IAE qui s'est tenu le 19 novembre 2022.



## ECONOMIE

**1 - Le soutien aux entreprises locales :**

- Réunion de l'observatoire de la commande publique le 11 octobre 2022.
- Création de La Commission Territoriale de Financement de l'Economie de Saint-Martin (CTFE) : information des acteurs économiques des mesures prises par l'Etat au niveau national et transposables sur le territoire, réaliser un diagnostic de la situation au niveau local des entreprises (banques, BPI, adie, ISMA...) Les échanges permettront de décliner un plan local de suivi du financement de l'économie afin de suivre de manière précise et régulière les engagements des acteurs du territoire.

**2 - Le soutien à l'agriculture :**

- La réouverture de l'abattoir le 18 octobre 2022, permettra à termes de retrouver des débouchés et de développer la filière viande sur le territoire .
- L'État soutient le développement de la filière agricole : \*aide financière exceptionnelle de 13,853 euros octroyée aux éleveurs dans le cadre du dispositif « plan de résilience » afin de répondre à l'augmentation exceptionnelles des coûts de production \*26 000 euros versées à la SICASMART et la CCISM ( financement d'accompagnement technique)

*\* Fonds européens FEAGA : prime aux petits ruminants ; 1360 euros / aide au maintien du cheptel allaitant ; 12,700 euros*

### 3 - Le soutien à la pêche :

Suite au passage d'IRMA, l'offre de formation professionnelle maritime avait disparu localement. En réponse, l'État poursuit son appui, à la fois au développement d'une offre locale de formation (fin 2022 : un établissement professionnel agréé pour 4 formations distinctes) et à la délocalisation sur le territoire de formations au pont et au commandement. Ainsi, l'Etat a participé à l'organisation d'une formation professionnelle maritime (certificat d'aptitude à la petite pêche côtière) portée par l'État et la Collectivité de Saint Martin, au bénéfice de 9 personnes.

### 4 - Engagement de l'État dans la lutte contre la vie chère :

En 2022, le BQP, bouclier qualité prix (dispositif de lutte contre la vie chère dans les territoires ultramarins) signé avec Super U et petit Casino, garanti un panier moyen de 100 euros pour une cinquantaine de produits (produits alimentaires et d'hygiène, d'entretien voir de produits infantiles). En fin d'année 2022, l'État a travaillé à la mise en place du BQP+ (ajout d'une vingtaine de produits)

### 5 - La revitalisation des friches hôtelières :

Un guichet unique a été mis en place entre les services de l'Etat et de la Collectivité afin d'accompagner les porteurs de projet pour faciliter la réalisation des projets de reconquête des friches hôtelières (Belle Créole, Happy Bay, Captain Oliver, Royal Beach, Club Orient...). Les services de l'Etat et de la Collectivité reçoivent ainsi de manière conjointe les potentiels investisseurs et/ou propriétaires des sites afin de les aider à construire leurs projets et de les rendre compatibles avec les règles en vigueur et avec l'ambition politique du territoire. Un accompagnement en ingénierie financière est également possible.

## FORMATION



Financement par le PUIC (pacte ultra marin d'investissement pour les compétences) : 1,5 millions d'euros ont ainsi été investis en 2022

L'apprentissage : vecteur indispensable vers le milieu professionnel

- création d'un 7 ième CFA en 2022 qui propose 6 formations dans les secteurs du BTP/Industriel/commerce
- formation à destination des CFA afin de leur assurer une formation continue



# SÉCURITÉ

# Une priorité de tous les instants

## LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**Malgré des statistiques en forte baisse cette année par rapport à 2021 :**

- 21 accidents en 2022 contre 42 en 2021.
  - 19 blessés dont 10 hospitalisés en 2022 contre 34 en 2021.
  - **4 morts sont à déplorer sur nos routes en 2022 soit 2,5 fois la moyenne nationale ramenée à la population**
- En réponse, les premières assises de la sécurité routière sur Saint-Martin se sont tenues le 13 décembre 2022 afin d'établir une feuille de route commune à l'ensemble des acteurs. L'objectif étant de développer les actions de prévention notamment auprès des jeunes et de prendre conscience des conduites à risque. En effet, « on ne prend pas la route, on la partage ». Acetitre, outre la prévention, et afin d'assurer la protection des usagers de la route, les forces de sécurité ont réalisé plus de 33000 dépistages d'alcool et 500 dépistages de stupéfiants en 2022. Par ailleurs, 17 opérations de contrôles à destination des deux roues, opérations FARADAY, ont été menées tout au long de l'année. Pour finir, 4 opérations communes avec la partie néerlandaise ont été réalisées.



## LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Les atteintes volontaires à l'intégrité physique en 2022 sont supérieures de 2,5 fois la moyenne nationale :**

- Les atteintes aux biens sont quant à elles supérieures d'1/3 à la moyenne nationale. Ainsi, pour exemple, les violences avec menaces d'armes à feu sont passées de 47 en 2021 à 78 en 2022.
- Les vols de véhicules légers sans violence ont progressé de 48 % entre 2021 et 2022.
- Les escroqueries et infractions économiques et financières suivent une courbe d'augmentation de 68 % depuis 5 ans.
- Les violences faites aux femmes ont augmenté de 35 % par rapport 2021.

**En réponse l'État agit :**

- Dans la lutte contre les stupéfiants les services de l'État ont saisi : 13kg de cocaïne, 66,5kg d'herbe et de résine de cannabis. Les services de renseignement des douanes ont contribué à intercepter un total de 2,5 T de cocaïne.
- Afin d'apporter une réponse institutionnelle aux chiffres de la délinquance et notamment aux violences faites aux femmes, l'action partenariale est indispensable. Deux instances ont été relancés en 2022 et devront monter en puissance en 2023 :
- COTAF : vise à lutter contre les fraudes dont les victimes sont les personnes non déclarées et la collectivité à travers les taxes non récoltées
- CLSPD : action et une réponse globales apportée à la lutte contre la délinquance. Les objectifs pour 2023 seront la mise en place d'une fourrière et le développement de la vidéo-protection sur le territoire.



## LA SÉCURITÉ CIVILE

### **Bilan de la saison cyclonique :**

Avec deux ouragans majeurs sur les Antilles, la saison cyclonique 2022 a été peu impactante pour le territoire de Saint-Martin. Néanmoins, le COD a été activé 8 jours sur l'ensemble de l'année, notamment lors du passage de Fiona.

### **L'État s'est préparé et se prépare tout au long de l'année à la gestion de crise:**

- 2 exercices ORSEC réalisés avec activation du COD dont l'exercice CARAIBES 2022 avec les forces armées aux Antilles en juin regroupant 5 nations.
- Reconnaissance terrain avec le CROSS Antilles Guyane à Pic Paradis
- Journée de la résilience le 13 octobre 2022 à destination des élèves et de la population. Convention locale de partenariat entre la préfecture et SOS radio, relative à la diffusion de vigilance, d'alerte et d'information des populations de la collectivité de saint-martin dans les situations de crise (14 septembre 2022)
- Semaine SISMIK (21 au 25 novembre) : des ateliers proposés de sensibilisation ont été proposés pour le grand public ainsi que les scolaires.



**OUVERT AU PUBLIC - CCISM** à Concordia  
**Conférence de 14H00 à 16H00**

avec Jean-Noël DEGRACE (cyclones) et Carole BERTHOD (séismes)



## COHÉSION SOCIALE

# Un enjeu majeur

## LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

### Un renforcement de l'aide alimentaire jamais atteint :

- 311 542 euros ont été alloués aux trois opérateurs de l'aide alimentaire à Saint-Martin (200 000 euros en 2021)

### Accompagnement des personnes précaires :

- Une enveloppe de 180 000 € a été accordée par l'Etat en 2022 dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

### La prévention et la protection de l'enfance :

- L'Etat et la collectivité ont signé un contrat territorial de prévention et de protection de l'enfance en 2021, ayant permis d'identifier 18 actions pour améliorer entre autre le traitement des informations préoccupantes, la prise en charge des enfants confiés à l'ASE, le suivi de la santé des enfants, l'accompagnement des jeunes en rupture. Une enveloppe de 952 290 € avait été déterminée lors de la signature de ce contrat.
- 593 190 € d'aides complémentaires ont été contractualisées en novembre 2022, témoignage de la volonté partagée entre l'Etat et la collectivité de mieux protéger et de mieux accompagner les jeunes en difficulté sur le territoire.
- Inauguration de la Poste à Quartier d'Orléans 28 décembre 2022



## LA CULTURE : UN ÉLÉMENT CLEF POUR LA JEUNESSE

### L'État a engagé 40800 euros pour des offres culturelles Lancement du Pass'culture

Lancé en 2019 par le gouvernement, le « pass culture » favorise l'accès des jeunes à la vie artistique et culturelle de notre pays.

A la demande du préfet, le président du pass culture, Sébastien Cavalier, a confirmé le déploiement du « pass culture » à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy, ce qui permettra aux jeunes de nos deux îles de mieux accéder à l'offre et à la vie culturelles, non seulement ici mais aussi partout ailleurs en France.

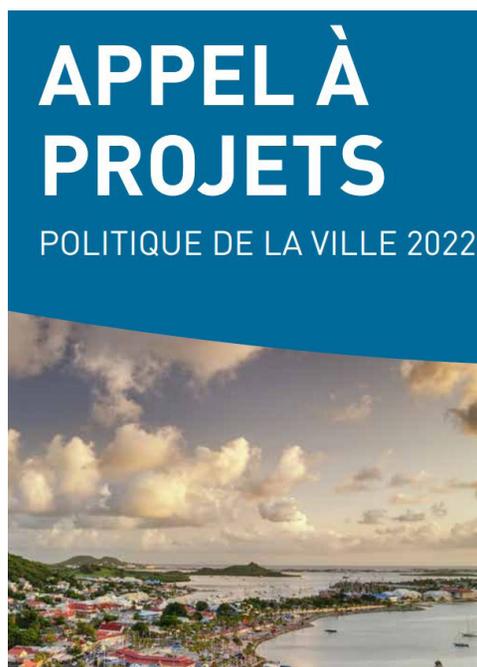
La culture est ce qui nous relie, ce qui contribue à construire nos vies, à comprendre, débattre, proposer, imaginer. L'accès à l'offre artistique et culturelle est ainsi un levier fondamental d'égalité des chances. Le « pass culture » permettra de lever deux obstacles principaux : le coût et la méconnaissance des propositions existantes sur le territoire. Le pass culture, c'est une application pour toutes les envies de culture: concerts et festivals, spectacles, cours de théâtre et de chant, dessin, livres et bande dessinée, achat d'instruments, etc.



## POLITIQUE DE LA VILLE

### L'état finance de nombreux projets :

- 480 000 euros au titre du contrat de ville
- 300 000 euros au titre de la cité éducative qui vise à conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative et ouvrir le champs des possibles
- 51 000 euros au titre des quartiers d'été (financement d'activités sportives et de loisirs)
- Mise en place d'une Micro-folie itinérante afin de rapprocher la culture de la population.



## SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

- En juin 15 jeunes saint-martinois ont pu bénéficier de ce dispositif au CREPS de Guadeloupe

## INTÉGRATION SOCIALE ET MAÎTRISE DES FLUX MIGRATOIRES

- 28 personnes ont acquis la nationalité française en 2022.



Dans un territoire où le taux de chômage est important, la lutte contre l'immigration illégale est une mission primordiale pour l'État.

Ainsi :

- 309 mesures portant obligation de quitter le territoire ont été prises en 2022
- 89 étrangers ont été reconduits à la frontière
- 75 obligations de quitter le territoire français ont été notifiées





**AMÉNAGEMENT DURABLE  
DU TERRITOIRE**

# Grands projets et infrastructures soutenues par l'État

### **1- CITAJ : cité administrative et judiciaire :**

Regrouper sur le même site administratif l'ensemble des services de l'État sur le territoire

(Préfecture/Tribunal de proximité/ARS/Education nationale/PAF/OFI/DAAF/DM/DEET/DEAL/Douanes/INRAP)

- Financement 38 millions d'euros dans le cadre du plan de relance
- Démarrage des travaux en 2023

### **2- Collège 900 à la Savane :**

Conçu comme un abris anti-cyclonique avec un parking souterrain, il a vocation à permettre aux élèves de l'ancien collège Soualiga de fournir un cadre propice à l'apprentissage et à la formation. Les travaux ont commencé début 2023.

### **3- Collège 600 à Quartier d'Orléans :**

objectif poursuivi de réhabiliter les bâtiments vétustes, fournir également aux habitants du quartier des structures sportives – financé notamment au titre du CCT à hauteur de 2 200 000 euros

### **4- Médiathèque :**

elle poursuit le double objectif de protection des populations civiles et de remise en service du seul équipement culturel et socio-éducatif qui existait à Saint-Martin. Elle a vocation à être composée d'une salle d'arts plastiques, une salle de musique, une bibliothèque à la fois classique et numérique, une salle de danse, un espace musée numérique, un amphithéâtre salle de spectacle de 190 places.

Les travaux ont commencé le 19 avril 2022. La livraison de la médiathèque est attendue pour le mois de janvier 2024.

### **4- Contrat de convergence et de transformation (2019-2022) signé entre l'État et la collectivité :**

À ce titre l'État a subventionné à hauteur de 47,9 millions d'euros sur cette programmation ( enlèvement des épaves de navire du lagon à Simpson Bay, rénovation et aménagement du stade Albéric RICHARDS, éclairage public)

Fonds européens : 33,17 millions d'euros (réhabilitation d'urgence de l'usine de dessalement de Galisbay, rénovation post-IRMA et post-COVID-19 du centre hospitalier : actions en faveur du décrochage scolaire)



# ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

## Sargasses : une année exceptionnelle

Des échouements parmi les plus importants jamais vus l'île se sont produits cet été avec des conséquences environnementales, sociétales et sanitaires non négligeables. L'État a soutenu la collectivité dans cette mission (soutien administratif et technique, déplacement in situ) qui s'est fortement investie. Cela a permis une gestion réactive et effective.

- Mesures H2S par l'ARS une à 3 fois par semaine en saison.

**Le Comité de pilotage le 01/08/2022 (COM/Etat), acte 150 000 euros d'investissements (dont l'État participera à travers le FEI) :**

1. Expérimentation de deux barrages ( Cul-de-sac et Baie de l'embouchure) afin de prévenir les échouements
2. installations de 4 capteurs de gaz pour des mesures continues et automatiques

## Urbanisme :

1/3 du parc bâtementaire reste encore à reconstruire suite au passage d'IRMA. Les services de l'État ont contrôlé 483 dossiers d'urbanisme et ont procédé au retrait de 22 permis de construire.

## Eau/Assainissement : une réelle préoccupation

L'État reste un acteur en soutien à la collectivité et apporte son ingénierie notamment à travers la mise en place d'un comité opérationnel de l'eau qui se réunit tous les deux mois.



## LA MER, UNE RESSOURCE INDISPENSABLE DU TERRITOIRE

- 34 sessions d'examens du permis plaisance (248 candidats)
- 154 demandes d'immatriculation de navires
- 9 manifestations nautiques
- 70 dossiers instruits pour avis de demande d'autorisation commerciale d'exploiter au sein de la réserve naturelle nationale de saint-martin

### Police de la navigation maritime :

- 6 procédures administratives (suspension d'exploitation, retraits de permis de plaisance, avertissements)



### Accompagnement de la Filière :

- FEAMPA : 231 500 euros versés
- En raison d'une forte augmentation des prix du carburant, l'État a proposé une aide au carburant à destination des professionnels. Applicable à Saint-Martin, 4 dossiers ont pu bénéficier de ce dispositif.
- Soutien à travers l'accompagnement dans l'utilisation du portail des marins
- Réunions d'informations à destination des professionnels

## LA RELANCE DE LA COOPÉRATION FRONTALIÈRE

- Entretiens mensuels avec la première ministre de Sint-Maarten. L'occasion de pouvoir faire avancer les différents projets de coopération transfrontalière notamment concernant le traité de tracé de la frontière.
- Enlèvement des épaves : l'année 2022 s'est conclue par l'enlèvement et le traitement des 140 dernières épaves et débris en lien avec les autorités néerlandaises, financé par le programme de coopération Intereg Saint-Martin/ Sint-Maarten







# PRÉFECTURE DE SAINT-BARTHÉLEMY ET SAINT-MARTIN

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*